Langue étrangère VIII - Espagnol*

UE 33

Enseignant(s) responsable de l'UE : María Edita GARCÍA PÉREZ

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	TOU23LGE8
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 30 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours au choix dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Espagnol
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO23ES2 Espagnol 2	52	5	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins
- **HE07** HE. 7. Planifie, gère et coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.1** ARES. 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
- **RE02.6** ARES. 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions

Autres connaissances ou compétences prérequises

Espagnol 2

Niveau A1 selon le CERL (Cadre Commun Européen de Référence pour l'Apprentissage des Langues).

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Espagnol 2

Objectifs
Atteindre le niveau A2 selon le CERL (Cadre Commun Européen de Référence pour l'Apprentissage des Langues).
Contenu

- Acquisition d'une connaissance et pratique de l'espagnol à un niveau intermédiaire inférieur (A2).
- Savoir communiquer – parler et comprendre – dans les situations les plus souvent rencontrées dans la vie

quotidienne et dans le contexte professionnel.
- Développer la structure de la langue, la grammaire et le vocabulaire de base.
- Les quatre compétences linguistiques sont travaillées : exercices oraux et exercices d'audition ; exercices écrits et rédaction de textes courts ; exercices de compréhension à la lecture ; exercices grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Espagnol 2

- Enseignement centré sur l'apprenant. Situations d'apprentissage variées et interactives, nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.
- 100% évaluation continue.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Espagnol 2

- Atteindre un niveau linguistique A2, selon le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Identifier ses points forts et ses points faibles dans les 4 compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail / une méthode adéquate.

Expression orale:

- Communiquer (sans préparation) de façon simple et poser des questions simples sur des sujets familiers et propres à sa spécialité. Comprendre et utiliser des mots et des expressions simples basés sur des situations liées à la vie quotidienne et au tourisme.
- Interagir (sans préparation) avec ses pairs dans le cadre de jeux de rôles basés sur ces mêmes situations.

Expression écrite:

- Ecrire un texte court et simple et utiliser des mots et expressions familiers basés sur des situations liées à la vie quotidienne et au tourisme.
- Utiliser des termes propres à sa spécialité.
- Produire un résumé simple de textes basés sur ces situations.

Compréhension à l'audition:

- Comprendre des mots familiers, des expressions très courantes et des termes propres à sa spécialité dans des documents audio basés sur des situations simples liées à la vie quotidienne et au tourisme.
- Comprendre l'essentiel et certains détails d'un message audio ou audiovisuel, pour autant que le message soit relativement distinct.

Compréhension à la lecture:

- Comprendre des noms familiers, des mots, des phrases très simples et des termes propres à sa spécialité dans des textes basés sur des situations simples liées à la vie quotidienne et au tourisme.
- Comprendre les idées générales et certains détails de ces textes.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Textes, dossiers, documents audio(visuels), fiches de grammaire, notes de l'enseignant	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Lacunes de grammaire et vocabulaire: exercices et	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

webographie disponibles sur le campus numérique.		

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	35 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du cours. Toute absence non justifiée entraîne l'attribution d'une note de zéro pour l'évaluation concernée.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence au moyen d'un certificat médical ou de tout document attestant d'un cas de force majeure, dont la recevabilité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document doit être envoyé par courrier électronique, à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e, au secrétariat des étudiant·e·s ainsi qu'à l'enseignant·e concerné·e, dans un délai de deux jours ouvrés. Le message doit mentionner le cours et l'année d'études. L'original du certificat médical doit être remis au secrétariat des étudiant·e·s.

Lorsque le motif d'absence est accepté par l'enseignant·e, l'étudiant·e peut participer à une séance de récupération organisée à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cadre, une seule évaluation écrite et une seule évaluation orale par quadrimestre pourront faire l'objet d'un rattrapage. Pour les présentations orales, la date de récupération sera fixée et communiquée par l'enseignant·e.

Le règlement des examens s'applique également aux travaux, tests et autres évaluations réalisés dans le cadre de l'évaluation continue. Toute fraude ou tentative de fraude sera sanctionnée selon ce règlement.

La participation active aux activités d'apprentissage constitue une composante à part entière de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité d'apprentissage est remédiable en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	65 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du cours. Toute absence non justifiée entraîne l'attribution d'une note de zéro pour l'évaluation concernée.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence au moyen d'un certificat médical ou de tout document attestant d'un cas de force majeure, dont la recevabilité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document doit être envoyé par courrier électronique, à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e, au secrétariat des étudiant·e·s ainsi qu'à l'enseignant·e concerné·e, dans un délai de deux jours ouvrés. Le message doit mentionner le cours et l'année d'études. L'original du certificat médical doit être remis au secrétariat des étudiant·e·s.

Lorsque le motif d'absence est accepté par l'enseignant·e, l'étudiant·e peut participer à une séance de récupération organisée à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cadre, une seule évaluation écrite et une seule évaluation orale par quadrimestre pourront faire l'objet d'un rattrapage. Pour les présentations orales, la date de récupération sera fixée et communiquée par l'enseignant·e.

Le règlement des examens s'applique également aux travaux, tests et autres évaluations réalisés dans le cadre de l'évaluation continue. Toute fraude ou tentative de fraude sera sanctionnée selon ce règlement.

La participation active aux activités d'apprentissage constitue une composante à part entière de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité d'apprentissage est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	65 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	35 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

L'évaluation orale se fera individuellement, ou par groupes de deux, avec une durée de 15 minutes.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.